

# **Prévention du blanchiment des capitaux: contrôles de l'argent liquide entrant ou sortant de la Communauté**

2002/0132(COD) - 21/06/2005 - Avis de la Commission sur la position du Parlement en 2ème lecture

Le Parlement européen a adopté 3 amendements à la position commune du Conseil en seconde lecture. La Commission peut accepter ces 3 amendements en totalité, tels que négociés à l'occasion des réunions de trilogue auxquelles elle a pleinement participé.